



# ***SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL***

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2019**

**RÉSOLUTIONS 2019-51 À 2019-54 INCLUSIVEMENT**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL** tenue le **16 avril 2019** à 12 heures (midi), par voie d'appel conférence.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

M.	Eric Morasse	président et conseiller municipal
Mme	Jocelyne Frédéric-Gauthier	vice-présidente et conseillère municipale
Mme	Aline Dib	administratrice et conseillère municipale
M.	Vasilios Karidogiannis	administrateur et conseiller municipal
Mme	Sandra El-Helou	administratrice et conseillère municipale
M.	Steve Bletas	administrateur et représentant des usagers du transport adapté
Mme	Mélanie Martel	administratrice indépendante
Mme	Suzanne Savoie	administratrice indépendante

### **ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M.	Guy Picard	directeur général
Me	Pierre Côté	secrétaire corporatif
Mme	Kathy Dumortier	trésorière

M. Eric Morasse agit à titre de président de l'assemblée. M<sup>e</sup> Pierre Côté agit à titre de secrétaire.

M. Eric Morasse déclare la présente assemblée régulièrement ouverte et en conformité avec la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Le président déclare à l'assemblée que M. Michel Reeves avait motivé son absence.

N'ayant aucune personne du public, la période de question réservée au public n'a donc pas lieu.

## **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2019**

---

L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 16 avril 2019 est déposé à l'assemblée.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par madame Jocelyne Frédéric-Gauthier et secondée par madame Suzanne Savoie, il est unanimement résolu :

**2019-51** d'approuver, comme il a été présenté, l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 16 avril 2019.

## **RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT – EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 – DÉPÔT**

---

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux articles 136 à 139 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01)*, le rapport financier de la Société de transport de Laval ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 sont déposés à l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité de vérification recommandent aux membres du conseil d'administration de la STL d'accepter le dépôt du *Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant de la STL pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018*.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par madame Suzanne Savoie et secondée par monsieur Steve Bletas, il est unanimement résolu :

**2019-52** d'accepter le dépôt du rapport financier de la Société de transport de Laval ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018; et

de les acheminer aux autorités concernées.

## **RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT – EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 – FORMULAIRES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION – DÉPÔT**

---

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux articles 136 à 139 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01)*, le rapport financier de la Société de transport de Laval ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, présentés sur les formulaires du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, sont déposés à l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité de vérification recommandent aux membres du conseil d'administration de la STL d'accepter le dépôt du *Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant de la STL pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018*, présentés sur les formulaires du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par madame Jocelyne Frédéric-Gauthier et secondée par madame Suzanne Savoie, il est unanimement résolu :

**2019-53**

d'accepter le dépôt du rapport financier de la Société de transport de Laval ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, présentés sur les formulaires du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; et

de les acheminer aux autorités concernées.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Sur motion dûment proposée par monsieur Vasilios Karidogiannis et secondée par madame Mélanie Martel, il est unanimement résolu :

**2019-54**

de lever l'assemblée à 12h22.

---

**Eric Morasse, président**

---

**Pierre Côté, secrétaire-corporatif**